



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

SFR

action syndicale commune

DÉBRAYAGE NATIONAL SFR

jeudi 29 septembre 2016



*Les mêmes causes... la recherche du coût le plus bas
produisent les mêmes effets... la précarisation générale du personnel !!!*

Faisant face :

- au projet de transfert de SFR Service Client vers une future filiale Altice,
- à l'absence d'engagement de la Direction SFR pour garantir l'emploi et le maintien du statut social de tous ses salariés,
- au précédent de 2007 qui a organisé une casse sociale totale sur les sites de Toulouse, Lyon et Poitiers.



Les Organisations Syndicales **CFDT** et **UNSa** appellent les salariés de SFR Service Client à un débrayage pour l'abandon de tout projet d'externalisation de la Relation Client Grand Public ayant pour conséquence l'organisation du moins-disant social (*convention collective, accords d'entreprise, rémunération, conditions et charges de travail, etc.*).

Les sites d'**Aix**, de **Marseille**, de **Gentilly**, de **Massy**, de **Campus Saint-Denis 1** et de **Campus Saint-Denis 2**, directement touchés par ce projet, appellent les sites de l'Opérateur à les rejoindre dans le mouvement sur **Campus Saint-Denis**, **Rennes**, **Nantes**, **Bordeaux**, **Toulouse**, **Vélizy**, **Courbevoie**, **Grenoble**, **Lyon**, **Aix**, **Lille** et **Metz**.



Car de tels projets pourraient très vite faire tache d'huile au Réseau, au SI, aux Commerces et aux Marketings B2C et B2B, à la Relation Client B2B, aux Fonctions Support (*paie, ressources humaines, compta, formation, services généraux ...*).

Attention à la désinformation ! L'accord New Deal n'est pas responsable de tous les maux et des projets d'externalisation de la Direction ! Cet accord ne fait que reprendre et étendre les garanties et dispositions de l'accord sur la Garantie du Maintien de l'Emploi et des Statuts Collectifs, signé en 2014 par les 4 Organisations Syndicales Représentatives.

NON

AU DÉMANTÈLEMENT DE L'UES SFR

NON

À LA RECHERCHE IRRESPONSABLE DES RÉDUCTIONS DE COÛTS ET DE QUALITÉ

NON

À LA PRÉCARISATION ET A LA RÉGRESSION SOCIALE

**Alors aujourd'hui sur l'ensemble des sites SFR
salariés cadres, non-cadres et managers,**

**Cessez le travail et rejoignez la mobilisation
à l'entrée du site de **XXh à XXh** !**

Débrayage, mode d'emploi

- Je dois prévenir à l'avance mon manager et ma RH ⇒ FAUX

La Cfdt et l'UNSA ont informé la Direction de l'organisation d'un débrayage national ce jeudi 29 septembre. Tout salarié de SFR en CDI, CDD, Contrats pro ou d'apprentissage, est couvert par ce préavis.

? / !

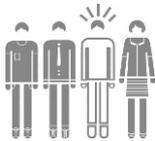
- Je dois me signaler à mon manager ou ma RH comme gréviste ⇒ FAUX

C'est « à l'employeur » de pointer les salariés grévistes. Cela ne vous interdit pas par politesse ou bienséance d'informer à l'oral votre manager.

Débrayage, les conseils

- Vous avez une réunion/opération sur l'horaire prévu pour la mobilisation

Prévenez à l'avance son organisateur/demandeur que vous ne pourrez y participer, et demandez-lui le cas échéant de la replannifier.



- Je suis en TAD ou en déplacement ce jour là

Idéalement, vous reportez votre TAD ou votre déplacement pour être présent. Autrement, et dans ce cas seulement, vous informez votre manager et votre représentant syndical si vous voulez être comptabilisé.



- Je suis manager, cadre au siège, devez-vous débrayer ?

Vous êtes aussi salariés, et comme tous salariés, vous subissez les choix de la nouvelle Direction que vous ne cautionnez pas. Défendre son travail, son équipe, et... son entreprise, c'est aussi, quand la voie du dialogue ne suffit plus, savoir se mobiliser pour dire stop et exiger des améliorations.

- Faire grève, est-ce bien raisonnable et responsable ?

Le fait de vous arrêter symboliquement quelques heures ne menacera pas l'avenir de SFR, on ne peut pas en dire autant de certaines décisions prises par la Direction.